

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mai 2014

CP2014_05_38
id. 719

L'an deux mille quatorze le vingt six mai , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. J-M. BAYLET, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. G. DESCAZEAUX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRAL, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. R. MASSIP, M. J-P. QUEREILHAC, M. D. ROGER, M. J. ROSET

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS
PROGRAMME 2014**

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (lignes d'interventions traditionnelles et programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.)).

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45 % (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection,...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2014

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,

IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2014

1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions		Total Subventions B.P. 2014	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €		
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités - ENV02164	357 585	62 829	---	62 829	

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions		Total Subventions B.P. 2014	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €		
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	5 070	1 774	507	2 281	
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	8 361	2 926	836	3 762	
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	49 965	18 392	---	18 392	
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin ENV02009	199 882	47 478	---	47 478	
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	10 280	3 598	1 028	4 626	
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur - ENV01998/ENV02172	11 743	4 462	1 174	5 636	
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léríbosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	46 093	16 132	4 609	20 741	
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse - RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	20 464	7 162	2 046	9 208	
Saint-Antonin	Station - Mise en place	89 000	20 470	---	20 470	

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions		Total Subventions B.P. 2014	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €		
Noble Val	d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques sur la station d'épuration - Tranche 2 - ENV02085					
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 - ENV01723	180 000	39 750	---	39 750	
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	29 940	10 479	2 994	13 473	
Villemade	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées - Station - Réseau ENV02011 Total	440 275 95 225 ----- 535 500	----- 124 064	---	124 064	
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Montricoux - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Lasserre ENV02065	9 200	2 070	---	2 070	
Total 2014 - Subventions en capital		1 553 083	361 586	13 194	374 780	

2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Castelsarrasin - Tranche 2 - ENV02168	153 339	122 671	
Monclar-de-Quercy	Station - Réhabilitation et accroissement des capacités	431 354	111 167	

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
	épuratoires de la station d'épuration à 940 EH Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif au lotissement Les Berges du Lac	54 042	24 319	
	ENV01980	-----	-----	
	Total	485 396	135 486	
Total 2014 Subventions en Annuités		638 735	258 157	

3 - Opérations orientées vers un complément de financement au titre des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention proposée au titre des crédits S.U.R. 2014 €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Aucamville	Nouvelle station d'épuration de 1 500 EH à Capmas avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées Station Réseau	779 216 218 930 -----	-----
	ENV02026 Total	998 146	513 505
Escatalens	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 2 500 EH - ENV02013	1 380 555	341 890
Monclar de Quercy	Station - Réhabilitation et accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 940 EH - ENV01989	431 354	95 883
Saint-Antonin Noble val	Station - Mise en place d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques sur la station d'épuration - Tranche 2 - ENV01892	89 000	22 250
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723	180 000	41 250
Villemade	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH Station Réseau	440 275 95 225 -----	-----
	ENV02178 Total	535 500	130 119
Communauté de Communes	Réseau à Montricoux - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Lasserre	9 200	2 070

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention proposée au titre des crédits S.U.R. 2014 €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Terrasses et Vallée de l'Aveyron	ENV02179		
TOTAL		3 623 755	1 146 967

II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2014

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR €
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d' extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités -ENV02164	---	---
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	---	---
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Castelsarrasin - Tranche 2 - ENV02168	---	---
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	---	---
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	---	---
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin ENV02009	---	---
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	---	---
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur - ENV01998/ENV02172	---	---

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR €
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léribosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	---	---
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse -RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	---	---
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	---	---
TOTAL		---	---

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités -ENV02164	357 585	62 829
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	5 070	2 281
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Castelsarrasin - Tranche 2 - ENV02168	153 339	122 671
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	8 361	3 762
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	49 965	18 392
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin ENV02009	199 882	47 478
Lamothe-Capeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	10 280	4 626
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la	11 743	5 636

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
	station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur -ENV01998/ENV02172		
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léribosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	46 093	20 741
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse -RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	20 464	9 208
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	29 940	13 473
TOTAL		892 722	311 097

IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités -ENV02164 (*)	62 829 <i>17,57 %</i>	---	---
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	1 774 <i>35 %</i>	507 <i>10 %</i>	---
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Castelsarrasin - Tranche 2 – ENV02168	---	---	122 671 <i>80 %</i>
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	2 926 <i>35 %</i>	836 <i>10 %</i>	---
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	18 392 <i>36,80 %</i>	---	---
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements	47 478 <i>23,75 %</i>	---	---

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
	du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin – ENV02009			
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	3 598 35 %	1 028 10 %	---
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur - ENV01998/ENV02172	4 462 38 %	1 174 10 %	---
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léribosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	16 132 35 %	4 609 10 %	---
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse -RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	7 162 35 %	2 046 10 %	---
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	10 479 35 %	2 994 10 %	---
TOTAL		175 232	13 194	122 671

(*). Suite à la demande de la commune de Bourret, cette nouvelle décision d'aide du Budget Primitif 2014 annule la subvention qui lui avait été accordée initialement lors du Budget Primitif 2012.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste au maintien des subventions principales (article 204142/sous-fonction 61 - opération ASAG), des subventions complémentaires (article 204142/sous-fonction 61 - opération ASAC) et de la subvention en annuités (article 20414281/sous-fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin.

Je vous précise que ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 204142- sous fonction 61 - opération ASAG :

Autorisation de programme 2014 : 361 586 €

Crédits déjà engagés : 0 €

Article 204142- sous fonction 61 - opération ASAG :

Engagé à la Commission Permanente de ce jour : 175 232 €

Crédits disponibles : 186 354 €

Article 204142- sous fonction 61 - opération ASAC :

Autorisation de programme 2014 : 13 194 €

Crédits déjà engagés : 0 €

Engagé à la Commission Permanente de ce jour : 13 194 €

Crédits disponibles : 0 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide comme suit, le maintien des subventions principales (article 204142/sous-fonction 61 - opération ASAG), des subventions complémentaires (article 204142/sous-fonction 61 -opération ASAC) et de la subvention en annuités (article 20414281/sous-fonction 61) suite au positionnement de l'Agence de bassin :

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités -ENV02164 (*)	62 829 <i>17,57 %</i>	---	---
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	1 774 <i>35 %</i>	507 <i>10 %</i>	---
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de	---	---	122 671 <i>80 %</i>

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
	Castelsarrasin - Tranche 2 – ENV02168			
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	2 926 35 %	836 10 %	---
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	18 392 36,80 %	---	---
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin – ENV02009	47 478 23,75 %	---	---
Lamothe- Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	3 598 35 %	1 028 10 %	---
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur - ENV01998/ENV02172	4 462 38 %	1 174 10 %	---
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léríbosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	16 132 35 %	4 609 10 %	---
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse -RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	7 162 35 %	2 046 10 %	---
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	10 479 35 %	2 994 10 %	---
TOTAL		175 232	13 194	122 671

(*). Suite à la demande de la commune de Bourret, cette nouvelle décision d'aide du Budget Primitif 2014 annule la subvention qui lui avait été accordée initialement lors du Budget Primitif 2012.

- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours (article 204142, sous-fonction 61 -opération ASAG et article 204142, sous-fonction 61 -opération ASAC).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,